Les lycées franciliens "sous l'empire des trames", 1955-1975

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00141476
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale
Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Désignation

Aires d'études : Ile-de-France

Historique

LES LYCEES FRANCILIENS "SOUS L'EMPIRE DES TRAMES" [1] (1955-1975)

La génération du baby-boom atteignant l'âge d'accéder à l'enseignement secondaire, la demande croissante des familles mais aussi l'allongement de la durée de la scolarité obligatoire constituent les principaux facteurs démographiques et historiques qui expliquent l'élan de construction massive des années 1960. Outre les innombrables extensions des établissements historiques, plus de soixante-quinze lycées sont édifiés en Île-de-France au cours de cette période, accueillant progressivement la mixité entre leurs murs.

Devant l'impérieuse nécessité de bâtir en quantité, rapidement et à bas coût, l'État répond par une hyper normalisation de principes architecturaux. En 1956, le ministère de l'Éducation nationale se dote pour cela d'un service dédié, la Direction des équipements scolaires, universitaires et sportifs (DESUS). Moment charnière dans la planification centralisée pour l'équipement scolaire, la France incarne, de ce point de vue, un cas unique.

La DESUS impose des programmes et plans-types, visant la rationalisation. Reposant sur la combinaison de modules assemblés, juxtaposés, superposés et répétés, la normalisation aboutit surtout à la réduction des surfaces et volumes. Bien que l'application de la trame ne révèle pas une mise en œuvre stricte en raison de son inadéquation avec les procédés constructifs disponibles, les normes nationales convergent vers les productions encouragées par l'industrialisation du bâtiment, mise ici au service de la politique d'éducation. Il en découle donc une standardisation accrue des éléments, s'appuyant sur une préfabrication massive (lourde ou semi lourde, plus rarement légère) et autorisant des chantiers simplifiés. Le spectacle systématique des établissements de type barre ne se fait pas attendre, rapprochant ainsi le lycée des grands ensembles de logements contemporains.

Les maîtres d'œuvre retenus appartiennent pour la plupart au cercle des architectes des bâtiments civils et palais nationaux, généralement membres du Conseil général des bâtiments de France auquel sont soumis les grands projets de constructions scolaires. Cet entre soi révèle le défaut de mise en concurrence réelle. Afin de remédier à ce monopole des commandes, l'État progresse vers l'uniformisation des procédures et l'instauration de concours. C'est ainsi qu'à partir de 1962, le concours dit « conception-construction» va faire émerger d'autres maîtres d'œuvre, désormais associés à des ingénieurs et entreprises dès l'état de projet - comme l'illustre le lycée de Sarcelles (Val-d'Oise).

Comme on reprochera aux grands ensembles de nier les valeurs de sociabilité, on déplorera une logique déconnectée de la pédagogie et de la vie collective pour les lycées de cette période. Reposant sur une organisation en unités purement fonctionnelles, les programmes éludent les conditions de confort, de concentration des élèves et de la transmission des savoirs. Peu d'alternatives novatrices voient le jour mais quelques expériences méritent néanmoins d'être signalées, tout particulièrement pour leur plan masse qui cherche à réduire l'impression de grande collectivité. Enfin, le ministère de l'Éducation nationale tente de pallier la monotonie des établissements en réitérant ses appels à la collaboration entre architectes et artistes pour stimuler la créativité du 1% artistique, unique espace de liberté dans la contrainte.

[1] VAYSSIERE, Bruno, in *Paris à l'école : « Qui a eu cette idée folle… »*, cat.exp., Paris, éd. du Pavillon de l'Arsenal, Picard, 1993.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle

Illustrations

Annexe du lycée Jean-Jacques-Rousseau de Montmorency, le lycée Jean-Jacques-Rousseau de Sarcelles (Val-d'Oise) est issu du concours de conception-construction de 1962 lancé par le ministère de l'Education nationale. L'équipe lauréate est un cabinet formé de quatre architectes (dont Joseph Belmont), associés autour de Jean Prouvé et la CIMT (Compagnie industrielle de matériel de transport).
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_19929500770VA

Issu du concours conception-construction de 1962, le lycée de Sarcelles, actuel lycée Jean-Jacques-Rousseau (architectes : J. Belmont, M. Silvy, J.-C. Périllier, CIMT-Quillery) fait la part belle en façade à la préfabrication légère en aluminium avec ce mur-rideau composé d'un panneau plein embouti, un vitré fixe et un vitré ouvrant.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_19929500773VA

L'intérêt majeur du lycée de Sarcelles (Val-d'Oise), issu du concours de 1962, réside dans le principe constructif des bâtiments des classes : la structure en béton armé consiste en une colonne vertébrale de grands portiques coulés dans des moules industrialisés et assurant le contreventement général des bâtiments. Des poteaux et poutrelles en béton permettent l'assemblage de panneaux de clôture formant l'enveloppe selon le principe du mur-rideau. Ces derniers sont des composants industrialisés et standardisés issus de la préfabrication légère en aluminium.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_19929500776VA

Détail des grands portiques de béton armé assurant le contreventement des bâtiments, au lycée de Sarcelles (Val-d'Oise, 1962).
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_19929500779VA

Le lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles a été restructuré en 2010 par Caroline Bapst et Bruno Pantz. Joseph Belmont avait été consulté dès 1997 en prévision de ce chantier. L'état visible sur les photos n'existe donc plus.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_19929500782VA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :
Les lycées parisiens de Jean-Claude Dondel et Roger Dhuit (IA75001077) Île-de-France, Paris, Paris, 89 cours de Vincennes , 38 boulevard Soult , 81 avenue de Choisy
Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)
Oeuvres en rapport :
lycée Auguste-Rodin (IA75001059) Île-de-France, Paris, Paris, 19 rue Corvisart
Lycée Eugène-Delacroix (IA93001060) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Drancy, 4 rue du docteur Albert Schweitzer
Lycée François-Couperin (IA77001056) Île-de-France, Seine-et-Marne, Fontainebleau, route Hurtault
Lycée François-Rabelais (IA92000587) Île-de-France, Hauts-de-Seine, Meudon, 6 rue Georges Langrognet
Lycée Henri-Bergson (IA75001068) Île-de-France, Paris, Paris 19e arrondissement, 27 rue Pailleron
Lycée Jean-Jaurès (IA93000217) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Montreuil, 1 rue Dombasle
Lycée Jules-Ferry (IA77001055) Île-de-France, Seine-et-Marne, Coulommiers, 4 rue Henri Dunant , 6 rue des Templiers
Lycée Le-Corbusier (IA78002319) Île-de-France, Yvelines, Poissy, 88 rue de Villiers

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Annexe du lycée Jean-Jacques-Rousseau de Montmorency, le lycée Jean-Jacques-Rousseau de Sarcelles (Val-d'Oise) est issu du concours de conception-construction de 1962 lancé par le ministère de l'Education nationale. L'équipe lauréate est un cabinet formé de quatre architectes (dont Joseph Belmont), associés autour de Jean Prouvé et la CIMT (Compagnie industrielle de matériel de transport).

IVR11_19929500770VA
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 1992
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Issu du concours conception-construction de 1962, le lycée de Sarcelles, actuel lycée Jean- Jacques-Rousseau (architectes : J. Belmont, M. Silvy, J.-C. Périllier, CIMT-Quillery) fait la part belle en façade à la préfabrication légère en aluminium avec ce mur-rideau composé d’un panneau plein embouti, un vitré fixe et un vitré ouvrant.

IVR11_19929500773VA
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 1992
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'intérêt majeur du lycée de Sarcelles (Val-d'Oise), issu du concours de 1962, réside dans le principe constructif des bâtiments des classes : la structure en béton armé consiste en une colonne vertébrale de grands portiques coulés dans des moules industrialisés et assurant le contreventement général des bâtiments. Des poteaux et poutrelles en béton permettent l'assemblage de panneaux de clôture formant l'enveloppe selon le principe du mur-rideau. Ces derniers sont des composants industrialisés et standardisés issus de la préfabrication légère en aluminium.

IVR11_19929500776VA
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 1992
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail des grands portiques de béton armé assurant le contreventement des bâtiments, au lycée de Sarcelles (Val-d'Oise, 1962).

IVR11_19929500779VA
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 1992
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles a été restructuré en 2010 par Caroline Bapst et Bruno Pantz. Joseph Belmont avait été consulté dès 1997 en prévision de ce chantier. L'état visible sur les photos n'existe donc plus.

IVR11_19929500782VA
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 1992
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation